

PROJET PROFESSIONNEL PLUS

Organisme de formation

PROGRAMME DE FORMATION

DIPLÔME D'ÉTAT DE CADRE DE SANTÉ

FICHE MÉTIER

Le Cadre de Santé occupe une position stratégique au sein des établissements de santé. Il assure l'encadrement des équipes soignantes, la gestion des ressources humaines et matérielles, et contribue à la qualité des soins. Face aux évolutions du système de santé et aux exigences croissantes en matière de qualité et de sécurité des soins, le rôle du cadre de santé est devenu incontournable.

Comment manager efficacement une équipe pluridisciplinaire ? Comment optimiser l'organisation des soins tout en préservant la qualité de l'accompagnement des patients ? Comment développer ses compétences en gestion de projet et en conduite du changement ?

Cette formation de 10 mois, sanctionnée par un Diplôme d'État, prépare les professionnels de santé expérimentés à exercer des fonctions d'encadrement avec expertise et leadership.

IDENTIFICATION DE LA FORMATION

Intitulé de la formation	Diplôme d'État de Cadre de Santé
Domaine	Santé - Management - Encadrement
Référence	PPP-DE-CDS-2025
Version	6.0 - Janvier 2025

CERTIFICATION

Code RNCP	RNCP38443
Certificateur	Ministère chargé de la Santé
Niveau de qualification	Niveau 6 (Bac +3/4)
Échéance d'enregistrement	1er janvier 2029

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Public visé

Cette formation s'adresse aux professionnels de santé souhaitant exercer des fonctions d'encadrement :

La filière infirmière

- Infirmiers diplômés d'État

La filière médicotechnique

- Manipulateurs d'électroradiologie médicale
- Préparateurs en pharmacie
- Techniciens de laboratoire d'analyses de biologie médicale

La filière rééducation

- Masseurs-kinésithérapeutes
- Orthophonistes
- Orthoptistes
- Diététiciens
- Ergothérapeutes
- Pédiatures-podologues
- Psychomotriciens

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. L'accompagnement se fera avec notre référent handicap.

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un diplôme d'État de l'une des filières ci-dessus
- Justifier de 4 années d'exercice professionnel en qualité de professionnel de santé
- Avoir réussi les épreuves de sélection (concours)

POSITIONNEMENT ET MODALITÉS DE SÉLECTION

L'accès à la formation se fait sur concours.

Épreuve d'admissibilité

Sélection sur dossier composé de : CV, lettre de motivation, projet professionnel motivé ou analyse de situation.

Épreuve d'admission

Entretien oral devant un jury permettant d'évaluer les motivations, le projet professionnel, les aptitudes managériales et relationnelles du candidat.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation conduisant au Diplôme d'État de Cadre de Santé est régie par le décret du 18 août 1995 modifié et est dispensée par les Instituts de Formation des Cadres de Santé (I.F.C.S.). Elle a pour objectifs de :

- Définir et comprendre le rôle et la place de l'encadrement dans l'environnement en tenant compte des aspects psychologiques, sociologiques, économiques, législatifs et réglementaires
- Identifier le rôle et les missions du cadre et découvrir les modes de management utilisés notamment dans les institutions sanitaires, sociales et les entreprises
- Développer ses aptitudes à communiquer efficacement
- Appréhender les différentes phases du processus permettant d'intégrer la dimension éthique dans la prise de décision
- Adapter et enrichir son projet professionnel

DURÉE, MODALITÉS ET TARIFS

Durée de la formation

Selon l'Article 10, modifié par l'Arrêté du 15 mars 2010 - art. 1 :

Durée totale	42 semaines (10 mois), soit 1 330 heures
---------------------	--

Enseignement en institut	26 semaines de théorie, soit 910 heures
Enseignement en stage	13 semaines de stages, soit 455 heures
Congés et recherche	1 semaine de congés annuels + 2 semaines de temps personnel de recherche documentaire
Date de début	Lundi 7 septembre 2026
Date de fin	Vendredi 25 juin 2027

Horaires

La formation est organisée sur la base de 35 heures par semaine :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-12h00 13h00-17h30	8h30-12h00 13h00-17h30	8h30-14h30	8h30-12h00 13h00-17h30	8h30-13h30
8h	8h	6h	8h	5h

Tarifs

Coût de la formation	16 000 €
Modalités de paiement	Payable en quatre fois
TVA	Non applicable (article 261-4-4°-a du CGI)

Modalités communes

Modalité de réalisation	Formation en présentiel, en continu
Lieu de formation	16 rue des Balourous, ZAE de Copaya, 97351 Matoury
Effectif	15
Rythme	Formation continue avec stages pratiques

Vous êtes demandeur d'emploi inscrit à France Travail ?

Votre formation peut être financée jusqu'à 100 % par la Collectivité Territoriale de Guyane, sous réserve d'éligibilité.

Les frais d'inscriptions sont payant.

Vous êtes étudiants ?

Votre formation peut être financée jusqu'à 100 % par la Collectivité Territoriale de Guyane, sous réserve d'éligibilité.

Les frais d'inscriptions sont payant.

Vous êtes salarié, en reconversion ?

Votre formation peut être financée par Transition Pro. Il faut vous rapprocher de Transition Pro afin de voir si vous êtes éligible.

Les frais d'inscriptions sont payant.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Procédure d'inscription

1. Retrait du dossier de candidature auprès de l'institut
2. Constitution du dossier (CV, lettre de motivation, projet professionnel, attestation d'exercice)
3. Dépôt du dossier dans les délais impartis
4. Étude du dossier par la commission de sélection (admissibilité)
5. Convocation à l'épreuve orale d'admission (si admissible)
6. Publication des résultats et confirmation d'inscription
7. Signature du contrat de formation

Délais d'accès

Le concours a lieu en année N. La formation débute en septembre de l'année N.

CONTENU DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

Module 1 : Initiation à la fonction de cadre

- Découverte du rôle et des missions du cadre de santé
- Environnement institutionnel et réglementaire
- Aspects psychologiques, sociologiques et économiques de l'encadrement

Évaluation : Épreuve écrite d'analyse et de synthèse d'une problématique identifiée en stage + Argumentation orale du travail écrit

Module 2 : Santé publique

- Politique de santé et organisation du système de soins
- Épidémiologie et prévention
- Économie de la santé
- Qualité et sécurité des soins

Évaluation : Épreuve écrite ou orale d'analyse et de synthèse

Module 3 : Analyse des pratiques et initiation à la recherche

- Méthodologie de recherche
- Analyse des pratiques professionnelles
- Éthique et déontologie

Évaluation : Contribution au mémoire individuel

Module 4 : Fonction d'encadrement

- Management d'équipe et gestion des ressources humaines
- Communication et relations interpersonnelles
- Gestion des conflits
- Conduite de projet et conduite du changement
- Gestion budgétaire et économique

Évaluation : Épreuve écrite d'analyse et de synthèse + Argumentation orale d'un travail écrit élaboré à partir d'une problématique managériale vécue en stage

Module 5 : Fonction de formation

- Ingénierie de formation
- Pédagogie et andragogie
- Conception et animation de séquences pédagogiques
- Évaluation des apprentissages
- Accompagnement des étudiants et stagiaires

Évaluation : Épreuve écrite d'analyse et de synthèse + Réalisation d'une action pédagogique en stage + Argumentation orale

Module 6 : Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation

- Approfondissement des compétences managériales
- Projet professionnel
- Préparation à la prise de fonction

Évaluation : Mémoire individuel donnant lieu à soutenance

Stages pratiques

L'enseignement en stage est réalisé en milieu professionnel :

- Secteur sanitaire (établissements de santé publics et privés)
- Secteur social et médico-social
- Établissements de formation

MÉTHODES MOBILISÉES

La formation s'appuie sur une pédagogie active et pratique, favorisant l'apprentissage par l'expérience :

- Cours magistraux et apports théoriques
- Travaux dirigés et études de cas
- Mises en situation professionnelles
- Travaux de simulation et d'entraînement
- Analyses de pratiques professionnelles
- Travail collaboratif et partage d'expériences
- Stages pratiques en milieu professionnel
- Accompagnement individualisé

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Documentation remise au stagiaire
- Supports de cours
- Mises en situations professionnelles
- Travaux de simulations et d'entraînements

Moyens techniques

- Salles de formation équipées
- Vidéoprojecteur
- Accès Wi-Fi et ressources numériques

Équipe d'encadrement

L'équipe pédagogique est constituée de professionnels qualifiés :

- Directeurs de soins
- Cadres de santé
- Professeurs d'université
- Chefs de service
- Universitaires en santé publique
- Économistes
- Ingénieurs des métiers de la formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Évaluation des acquis

- Positionnement initial : évaluation des connaissances et compétences à l'entrée en formation
- Évaluation formative : travaux personnels et de groupe tout au long de l'année pour chacun des modules
- Contrôles continus par module
- Épreuves écrites d'analyse et de synthèse
- Argumentations orales
- Évaluation sommative : rédaction d'un mémoire et présentation orale devant le jury

Évaluation de la satisfaction

- Questionnaire de satisfaction après chaque module
- Tour de table à l'issue de chaque séquence
- Questionnaire de satisfaction à froid (90 jours après la formation)

Suivi de la formation

- Signature de feuilles d'émargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur
- Livret de suivi pédagogique
- Attestation de fin de formation délivrée à chaque stagiaire
- Certificat de réalisation transmis au financeur

Sanction de la formation

Diplôme d'État de Cadre de Santé délivré par le Ministère chargé de la Santé.

ACCESIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Projet Professionnel Plus s'engage à rendre ses formations accessibles à tous. Pour toute situation de handicap nécessitant une adaptation de nos modalités pédagogiques ou d'accueil, nous vous invitons à nous contacter en amont de la formation.

Notre référent handicap étudiera avec vous les aménagements possibles (supports adaptés, accessibilité des locaux, outils d'assistance, etc.) afin de garantir les meilleures conditions d'apprentissage.

Contact référent handicap : DONDON GUYLAINE – 0694 28 53 37 – administratif1@projetproplus.fr

INDICATEURS DE RÉSULTATS

(Indicateurs mis à jour annuellement - Données de l'année précédente)

Indicateur	Résultat
Taux de satisfaction globale	100%
Taux de réussite au Diplôme d'État	57,14% soit 4 sur 7 candidats
Nombre de stagiaires formés	7
Taux d'abandon	0%
Taux d'insertion professionnelle (6 mois)	100%

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Cette formation permet de travailler dans de nombreuses structures :

- Établissements hospitaliers publics et privés
- Établissements médico-sociaux
- Instituts de formation en soins infirmiers et autres écoles paramédicales
- Services de soins à domicile
- Structures d'hospitalisation à domicile

SUITE DE PARCOURS

Il est possible de poursuivre son parcours professionnel :

- Master 2 PIETAS (Pratiques et Ingénierie de l'Évaluation en Travail sanitaire et Social)
- Préparation au concours de Directeur des soins infirmiers
- Formations complémentaires en management et gestion des établissements de santé

CONTACT

Organisme	Projet Professionnel Plus
Adresse	16 rue des Balourous, ZAE de Copaya, 97351 Matoury
Téléphone	0594 28 44 35 / 0694 23 46 65
Email	accueil@projetproplus.fr
Site internet	www.projetproplus.fr
N° de déclaration d'activité	96 97 302 88 97
SIRET	435 190 830 000 40
Code APE	8559A
N° Finess	970305128

Cette formation conduit à une certification professionnelle inscrite au RNCP.
RNCP38443 - Diplôme d'État de Cadre de Santé - Niveau 6

Document mis à jour le : Janvier 2025